

## NOTICE EXPLICATIVE

\*\*\*

**Augmentation du prix de souscription de la SCPI Kyaneos Pierre applicable aux nouvelles souscriptions à compter du 1er juillet 2020**Avignon, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Monsieur, Madame,

Nous vous informons que le prix de souscription applicable aux nouvelles souscriptions de la SCPI Kyaneos Pierre va être modifié à compter **à compter du 1er juillet 2020**.

Il en résultera une hausse du prix de souscription dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Cette mesure destinée à préserver l'intérêt des porteurs **ne concerne pas les parts émises avant le 1er juillet 2020**. Elle est donc sans effet sur les parts que vous avez déjà souscrites.

SCPI	Prix de souscription applicable aux parts souscrites <b>avant le 1er juillet 2020</b>	Prix de souscription applicable aux parts souscrites <b>à compter du 1er juillet 2020</b>
KYANEOS PIERRE	Les parts souscrites sont souscrites au prix de <b>1.040€</b> tous frais inclus.	Les parts souscrites sont souscrites au prix de <b>1.060€</b> tous frais inclus.

*Rappel : Le prix de souscription est fixé librement par la Société de Gestion, dans la limite de +/- 10% de la valeur de reconstitution tel qu'établie au 31/12 de l'année précédente.*

Nous vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingu es.

La Soci t  de gestion  
KYANEOS AM